

locale

économie

« Graulhet le cuir » : protéger et valoriser les savoir-faire

Jean-Claude Clerc



C'est au cinéma de la ville que le réseau d'entreprises « Graulhet le cuir » a organisé, jeudi dernier, un après-midi thématique sur la protection et la valorisation des savoir-faire français avec pour invités l'Association française des indications géographiques industrielles et artisanales (AFIGIA), le label des entreprises du patrimoine vivant (EPV) et la chambre de métiers d'art en Occitanie.

Si « Graulhet le cuir » participe déjà à des événements comme « le cuir dans la peau » ou des salons parisiens, le réseau est toujours en quête d'une plus grande lisibilité, tant du côté des donneurs d'ordre que des institutionnels ou du grand public.

Indications géographiques

L'après-midi s'est déroulé autour de trois tables rondes thématiques. La première avait pour thème les indications géographiques pour les produits industriels et artisanaux avec une présentation de ce dispositif et des retours d'expériences d'entreprises et de territoires. La seconde table ronde était axée sur le label d'Etat « Entreprises du patrimoine vivant » et sa nouvelle organisation. Enfin la troisième table ronde avait pour objectif de présenter le plan d'actions régional « Métiers d'arts en Occitanie » avec un focus sur le « pass métiers d'art », toujours grâce au témoignage d'entreprises.

« C'était important pour nous de réunir tous les acteurs du cuir, c'est ce que nous pouvons faire avec cette journée », explique Dominique Picquier, présidente de « Graulhet le cuir », qui souligne : « Aux côtés des partenaires privés qui nous ont aidés à réaliser cette journée, la Fédération de la maroquinerie, le Centre national du cuir et le Centre du textile et du cuir sont aussi là. Nous avons cherché depuis trois ans à communiquer auprès de tous les acteurs du cuir ». D'autres actions du même type sont prévues l'an prochain.

Jean-Claude Clerc